

	Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue à l'Hôtel de Ville d'Elgin, situé au 933, 2e Concession, le 7 avril 2025 à 20h00, à laquelle sont présents : La Mairesse / The Mayor: Les conseillers / Councilors : Est absent / Absent : Sont également présentes / Also present :	Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the Town Hall of Elgin, located at 933, 2nd Concession, on April 7, 2025, at 8:00 p.m., at which are present: Deborah Stewart Justin Moss, James Gaw, Donald Bergevin, David Drummond, Markus Liebl, Matthew Wallace. - Guylaine Carrière, Directrice générale / Director General Tim Gavin, Responsable des travaux public / Road Inspector.
2025-04-01	<u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - QUORUM</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; L'OUVERTURE de l'assemblée à 20h23 ADOPTÉE	<u>OPENING OF MEETING – QUORUM</u> IT IS MOVED by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor James Gaw and carried unanimously, the mayor does not vote; THE OPENING of the meeting at 8:23 p.m. ADOPTED
2025-04-02	<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture. ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE AGENDA</u> IT IS MOVED by Councilor Justin Moss, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the mayor does not vote; TO ADOPT the agenda as presented with reading exemption. ADOPTED
2025-04-03	<u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2025</u> ATTENDU qu'une séance ordinaire du conseil municipal d'Elgin a été tenue le 3 mars 2025; ATTENDU qu'un procès-verbal a été rédigé; ATTENDU que ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller James Gaw, appuyé par le conseiller Markus Liebl résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mars 2025, avec dispense de lecture. ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE MINUTES FROM THE REGULAR MEETING OF MARCH 3, 2025</u> WHEAREAS a regular meeting of the municipal council of Elgin was held March 3, 2025; WHEREAS minutes were written; WHEREAS these minutes were given to the members of the council and that they all read them; CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor James Gaw, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the mayor does not vote; TO ADOPT the minutes from the regular municipal council meeting of March 3, 2025, with reading exemption. ADOPTED
	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>	<u>QUESTION PERIOD</u>
2025-04 -04	<u>RAPPORT DE L'INSPECTEUR – MARS 2025</u> ATTENDU que Myranne Brunette agit à titre d'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement pour la municipalité d'Elgin; ATTENDU qu'elle a remis un rapport de ses activités pour le mois de mars 2025 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture;	<u>INSPECTOR'S REPORT – MARCH 2025</u> WHEREAS Myranne Brunette is acting as municipal inspector in building and environment for the municipality of Elgin; WHEREAS she gave the Director General a report of her work for the month of March 2025 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it;

	EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le rapport de l'inspectrice municipale pour le mois de mars 2025. ADOPTÉE	CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Donald Bergevin and carried unanimously, the mayor does not vote; TO ADOPT the report from the municipal inspector for the month of March 2025. ADOPTED
2025-04-05	<u>PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS – MARS 2025</u> ATTENDU que Monsieur Tim Gavin est le responsable des travaux publics pour la municipalité d'Elgin; ATTENDU qu'il a remis un rapport de ses activités du mois de mars 2025 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture; ATTENDU que Tim Gavin a présenté son rapport aux citoyens et aux membres du conseil de la municipalité d'Elgin; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ADOPTER le rapport du responsable des travaux publics pour le mois de mars 2025. ADOPTÉE	<u>PRESENTATION AND ADOPTION OF THE ROAD INSPECTOR'S REPORT – MARCH 2025</u> WHEREAS Mr. Tim Gavin is the Road Inspector for the municipality of Elgin; WHEREAS he gave the Director General a report of his work for the month of March 2025 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it; WHEREAS that Tim Gavin presented his report the citizens and the members of the council of the municipality of Elgin; THEREFORE, it is moved by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the mayor does not vote; TO ADOPT the report from the Road Inspector for the month of March 2025. ADOPTED
2025-04-06	<u>ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS – MARS 2025</u> Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des chèques émis du mois de mars 2025. ATTENDU que des chèques ont été émis au courant du mois de mars 2025 afin d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'APPROUVER la liste des chèques émis pour le mois de mars 2025, tel que déposée devant le Conseil : Total des comptes à payer : 19 799.80\$ ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE EMITTED CHECKS – MARCH 2025</u> Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of emitted checks for the month of March 2025. WHEREAS checks were issued during March 2025 to ensure the proper functioning of the municipality; IT IS MOVED by Councilor Donald Bergevin, seconded by Councilor Justin Moss and carried unanimously, the mayor does not vote; To approve the list of checks issued for the month of March 2025, as deposited before the Council: Total accounts payable: \$ 19,799.80 ADOPTED
2025-04-07	<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2025</u> Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des comptes à payer du mois de mars 2025. IL EST PROPOSÉ par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'AUTORISER la directrice générale, à payer les comptes fournisseurs pour le mois de mars 2025 conformément à la liste déposée devant le Conseil : Total des comptes à payer : 72 234.72\$ ADOPTÉE	<u>ADOPTION OF THE ACCOUNTS PAYABLE – MARCH 2025</u> Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of accounts payable for the month of March 2025. IT IS MOVED by Councilor David Drummond, seconded by Councilor James Gaw and carried unanimously, the mayor does not vote; TO AUTHORIZE the Director General, to pay accounts payable for the month of March 2025 in accordance with the list submitted to Council: Total accounts payable: \$72,234.72 ADOPTED

	Je soussignée, Guylaine Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut décrites et qu'il y a une marge de crédit disponible si nécessaire.	I, the undersigned, Guylaine Carrière, General Director and Clerk-treasurer, declare that the Municipality has the necessary funds for the above expenses and that there is a line of credit is available if necessary.
	_____ Guylaine Carrière Directrice générale et Greffière-trésorière	_____ Guylaine Carrière Director General and Clerk-treasurer
2025-04-08	<u>APPOBATION DE LA LISTE DES SALAIRES – MARS 2025</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'APPROUVER la liste des salaires versés pour le mois de mars 2025, telle que déposée devant le Conseil : Total des salaires : 12 670.76\$ ADOPTÉE	<u>APPROVAL OF THE SALARIES – MARCH 2025</u> IT IS PROPOSED by Councilor Justin Moss, seconded by Councilor James Gaw and carried unanimously, the mayor does not vote; TO APPROVE the list of salaries paid for the month of March 2025, as submitted to the Council: Total salaries: \$ 12,670.76 ADOPTED
2025-04-09	<u>NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – MAI, JUIN ET JUILLET 2025</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; QUE le conseiller DAVID DRUMMOND soit nommé maire suppléant pour une période de trois (3) mois. QUE le maire suppléant représente la mairesse au conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent en cas d'absence de celle-ci. ADOPTÉE	<u>APPOINTMENT OF AN ACTING MAYOR – MAY, JUNE AND JULY 2025</u> IT IS MOVED by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Donald Bergevin and carried unanimously, the mayor does not vote; THAT Councilor DAVID DRUMMOND be appointed Acting Mayor for a period of three (3) months. THAT the acting mayor represents the mayor on the council of the MRC du Haut-Saint-Laurent in the event of her absence. ADOPTED
2025-04-10	<u>ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LES MUNICIPALITÉS ADHÉRENTES ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE, POUR LA FOURNITURE DES SERVICES OFFERTS À L'ÉCOCENTRE DE SAINTE-BARBE</u> CONSIDÉRANT les articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et les articles 569 et suivants du Code municipal du Québec établissant le cadre légal applicable aux ententes intermunicipales; CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de SAINTE-BARBE et la Municipalité d'Elgin ont établi une entente permettant aux citoyens d'avoir accès aux services de l'écocentre de SAINTE-BARBE afin que ceux-ci puissent bénéficier des mêmes droits et privilèges que ceux de SAINTE-BARBE; CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de formaliser ladite entente par le biais d'un contrat écrit constatant les engagements des parties dans le but d'assurer une meilleure transparence et équité pour tous; CONSIDÉRANT QUE celle entente est conforme aux attentes de la Municipalité d'Elgin; POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller James Gaw, appuyé par le conseiller David Drummond et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; DE CONCLURE cette entente qui se terminera le 31 décembre de chaque année et d'autoriser la mairesse et la Directrice générale de signer pour et au nom de la Municipalité, ladite entente.	<u>INTERMUNICIPAL AGREEMENT BETWEEN THE PARTICIPATING MUNICIPALITIES AND THE MUNICIPALITY OF SAINTE-BARBE FOR THE PROVISION OF SERVICES OFFERED AT THE SAINTE-BARBE ECOCENTRE</u> WHEREAS sections 468 and subsequent of the Cities and Towns Act and sections 569 et subsequent of the Municipal Code of Québec establish the legal framework applicable to intermunicipal agreements; WHEREAS the Municipality of SAINTE-BARBE and the Municipality of Elgin have established an agreement allowing citizens to access the services of the SAINTE-BARBE ecocentre so that they can benefit from the same rights and privileges as those of SAINTE-BARBE; WHEREAS it is appropriate to formalize the said agreement through a written contract setting out the parties' commitments to ensure greater transparency and fairness for all; WHEREAS this agreement is consistent with the expectations of the Municipality of Elgin; FOR THESE REASONS, it is moved by Councillor James Gaw, seconded by Councillor David Drummond, and unanimously resolved, the mayor does not vote; TO CONCLUDE this agreement, which will expire on December 31 of each year, and to authorize the Mayor and the Director General to sign the said agreement for and on behalf of the Municipality.

	ADOPTÉE	ADOPTED
2025-04-11	<u>ACHAT DE SIX (6) PANNEAUX - STATIONNEMENT INTERDIT</u> ATTENDU QUE le stationnement sera interdit sur le bord des chemins d'Elgin; ATTENDU QUE l'installation de panneaux de signalisation à tous les entrées de la municipalité sera nécessaire afin que la SQ puissent appliquer le règlement harmonisé de la MRC; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'ACHETER six (6) panneaux de stationnement interdit et de les installer aux six (6) entrées de la municipalité.	<u>PURCHASE OF SIX (6) NO PARKING SIGNS</u> WHEREAS parking will be prohibited on the roadsides of Elgin; WHEREAS the installation of signs at all entrances to the municipality will be necessary for the SQ to enforce the harmonized MRC by-law; THEREFORE, it is proposed by Councillor Donald Bergevin, seconded by Councillor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote; TO PURCHASE six (6) no parking signs and install them at the six (6) entrances to the municipality.
2025-04-12	<u>ADOPTÉE</u> <u>RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL DE MADAME GUYLAINE CARRIÈRE ET MONSIEUR TERRY DUHÈME</u> ATTENDU QUE la certification de secourisme en milieu de travail de Madame Guylaine Carrière et Monsieur Terry Duhème est actuellement expirée ; ATTENDU l'importance de maintenir à jour les compétences en secourisme en milieu de travail pour assurer la sécurité et le bien-être des employés ; ATTENDU QUE l'École de secourisme du Québec offre une formation conforme aux exigences sur une durée de deux jours ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; QUE Madame Guylaine Carrière et Monsieur Terry Duhème doivent renouveler leur certification de secourisme en milieu de travail ; QU'ILS devront sélectionner les dates qui leur conviennent parmi la liste proposée par l'École de secourisme du Québec ; QUE les frais de déplacement ainsi que les repas seront pris en charge par l'administration municipale ;	<u>ADOPTED</u> <u>RENEWAL OF THE WORKPLACE FIRST AID CERTIFICATION OF MRS. GUYLAINE CARRIÈRE AND MR. TERRY DUHÈME</u> <u>PRABAM – FINAL ACCOUNTABILITY</u> WHEREAS the workplace first aid certification of Ms. Guylaine Carrière and Mr. Terry Duhème has expired; WHEREAS it is important to maintain workplace first aid skills to ensure the safety and well-being of employees; WHEREAS the Quebec First Aid School offers two-day training that meets the requirements; THEREFORE, it was moved by Councillor Justin Moss, seconded by Councillor James Gaw, and unanimously resolved, the mayor did not vote; Ms. Guylaine and Mr. Terry must renew their workplace first aid certification; THEY must select dates that suit them from the list proposed by the Quebec First Aid School; THEIR travel expenses and meals will be covered by the municipal administration;
2025-04-13	<u>ADOPTÉE</u> <u>CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES</u> ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ; ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ; ATTENDU QUE la Municipalité d'Elgin est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;	<u>ADOPTED</u> <u>ARCHIVES PRESERVATION SCHEDULE</u> WHEREAS, pursuant to section 7 of the Archives Act (CQLR, chapter A-21.1), every public body must establish and maintain a retention schedule for its documents; WHEREAS, pursuant to the third paragraph of section 8 of that Act, every public body referred to in paragraphs 4 to 7 of the Schedule must, in accordance with the regulation, submit its retention schedule and any amendments relating to the addition of new documents or relating to documents intended for permanent preservation to the Bibliothèque et Archives nationales du Québec for approval; WHEREAS, the Municipality of Elgin is a public body referred to in paragraph 4 of the Schedule to that Act;

	ATTENDU QUE la Municipalité d'Elgin n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; D'AUTORISER la Directrice-générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité d'Elgin. ADOPTÉE	WHEREAS, the Municipality of Elgin does not have a by-law delegating powers or signing authority, or its by-law does not address the subject matter of this resolution; THEREFORE, it is proposed by Councillor Donald Bergevin, seconded by Councillor James Gaw, and unanimously resolved, the mayor does not vote; TO AUTHORIZE the Director General to sign the retention schedule and any amendments relating to the addition of new documents or documents intended for permanent preservation, and to submit this schedule or amendment for approval to the Bibliothèque et Archives nationales du Québec for and on behalf of the Municipality of Elgin. ADOPTED
2025-04-14	<u>JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE</u> CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ; CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre; CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ; CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003; CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; DE PROCLAMER le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle. ADOPTÉE	<u>INTERNATIONAL DAY AGAINST HOMOPHOBIA AND TRANSPHOBIA</u> WHEREAS the Quebec Charter of Human Rights and Freedoms recognizes that no discrimination may be exercised based on sexual orientation, gender identity or gender expression; WHEREAS Quebec is a society open to all, including lesbian, gay, bisexual and trans (LGBTQ+) people and all other people who identify with sexual diversity and the plurality of gender identities and expressions; CONSIDERING that despite recent efforts for better inclusion of LGBT people, homophobia and transphobia remain present in society; WHEREAS May 17 is the International Day Against Homophobia and Transphobia, which is celebrated in many countries and is the result of a Quebec initiative led by Fondation Émergence in 2003; WHEREAS it is necessary to support the efforts of Fondation Émergence in holding this day; CONSEQUENTLY, it is proposed by Councillor Justin Moss, seconded by Councillor Matthew Wallace and carried unanimously, the mayor does not vote; TO PROCLAIM May 17 INTERNATIONAL DAY AGAINST HOMOPHOBIA AND TRANSPHOBIA and to mark this day as such. ADOPTED
2025-04-15	<u>DEMANDE DE CONTRIBUTION 2025 – TERRAIN DE BALLE ATHELSTAN</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; DE PAYER la facture de contribution financière pour le terrain de balle Athelstan au montant de 1 650.31\$ à la Municipalité de Hinchinbrooke; ADOPTÉE	<u>REQUEST FOR CONTRIBUTION 2025 – ATHELSTAN BALL PARK</u> IT IS PROPOSED by Councilor David Drummond, seconded by Councilor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote; TO PAY the financial contribution invoice for the Athelstan ball park in the amount of \$1,650.31 to the Municipality of Hinchinbrooke; ADOPTED

2025-04-16	<u>DEMANDE DE CONTRIBUTION 2025 – MAISON DES JEUNES – GALA JEUNESSE RURALE</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller David Drummond et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas; DE FAIRE un don de 100.00\$ à la Maison des Jeunes pour le Gala Jeunesse Rurale. ADOPTÉE	<u>REQUEST FOR CONTRIBUTION 2025 – MAISON DES JEUNES – RURAL YOUTH GALA</u> IT IS PROPOSED by Councillor Markus Liebl, seconded by Councillor David Drummond and carried unanimously, the mayor does not vote; TO MAKE a donation of \$100.00 to Maison des Jeunes for the Rural Youth Gala. ADOPTED
2025-04-17	<u>ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION</u> La municipalité d'Elgin demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défauts majeurs à leur modeste résidence; CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique; CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec; CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation; CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions; CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques; CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre; CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec; CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025; CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.	<u>ABOLITION OF THE RÉNORÉGION PROGRAM</u> The Municipality of Elgin calls on the Quebec government to urgently reconsider its decision WHEREAS, two days after the reading of the Quebec government's 2025-2026 budget, the Société d'habitation du Québec (SHQ) confirmed the cancellation of the RénoRégion program, an essential program to help the least well-off homeowners in our communities, often seniors or single-parent families living in rural areas, correct major defects in their modest residences; WHEREAS this program has helped keep several thousand people in their homes, in areas where the housing crisis is also raging, where there is no affordable housing or even fewer low-income housing units; WHEREAS there are more than a thousand families on the waiting lists of Quebec's RCMs; WHEREAS on March 27, the Fédération québécoise des municipalités (FQM) asked Quebec Premier François Legault to address the needs of our most vulnerable citizens and families by urgently addressing the situation; WHEREAS this request has remained unanswered, and the 24- and 36-unit modular apartment projects in several Quebec cities, since promoted by the Minister responsible for Housing, Ms. France-Élaine Duranceau, cannot meet the needs of the regions; WHEREAS, although the RénoRégion program cost the Quebec government less than \$18 million per year and represents only 0.0001% of total spending, the Minister justifies this choice for reasons of sound public financial management; WHEREAS the average program subsidy is \$19,309, a fraction of the actual construction costs of the new housing units promoted by the Minister; WHEREAS the FQM submitted a series of proposals last year, at the request of the SHQ, to increase the program's effectiveness and make it more accessible to better meet needs across Quebec; WHEREAS the SHQ was to launch an enhanced version of the RénoRégion program following its consultations in 2025; WHEREAS the abolition of this program harms the most vulnerable people in our communities.

	IL EST PROPOSÉ par le conseiller James Gaw appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l’unanimité, la mairesse ne vote pas; DE DEMANDER au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l’Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau : DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à assurer son financement à long terme; DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec. Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes : • M. François Legault, premier ministre du Québec • M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation • M. Eric Girard, ministre des Finances • M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale • M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement • M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de logement • M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de logement • M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d’habitation du Québec • Notre députée à l’Assemblée nationale Madame Claude DeBellefeuille • M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités	IT IS PROPOSED by Councillor James Gaw, seconded by Councillor Markus Liebl and carried unanimously, the mayor does not vote; TO ASK the Premier of Quebec, Mr. François Legault, and his Minister responsible for Housing, Ms. France-Élaine Duranceau: TO IMMEDIATELY RELAUNCH the RénoRégion program for the 2025-2026 fiscal year and commit to ensuring its long-term funding; TO FINALIZE the program enhancement process to ensure greater accessibility in all regions of Quebec. That this resolution be forwarded promptly to the following individuals: • M. François Legault, premier ministre du Québec • M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation • M. Eric Girard, ministre des Finances • M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale • M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement • M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de logement • M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de logement • M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d’habitation du Québec • Notre députée à l’Assemblée nationale Madame Claude DeBellefeuille • M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités
2025-04-18	ADOPTÉE <u>MARQUAGE ROUTIER 2025</u> ATTENDU que la municipalité reçoit annuellement une subvention pour l’entretien du réseau routier (Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local); ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l’unanimité, la mairesse ne vote pas; DE demander des prix pour le marquage routier sur une distance approximative de 26 kilomètres sur les routes municipales pour l’année 2025. ADOPTÉE <u>Deuxième période de questions</u> VARIA RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL LE CONSEILLER MATTHEW WALLACE mentionne qu’un citoyen a demandé que la municipalité procède à la réparation d’un ponceau sur la 4^e Concession. LE CONSEILLER JAMES GAW mentionne que l’Aréna a subi des pertes financières importantes cette année en raison des bris survenus causant la fonte de la glace. La facture pour la valve défectueuse est considérable et le directeur tente de négocier un meilleur prix pour les réparations.	ADOPTED <u>THE 2025 ROAD MARKING</u> WHEREAS that the municipality annually receives grants for the maintenance of the roads (Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local); WHEREAS the compensations distributed to the municipality aim current and preventive maintenance of the local roads; CONSEQUENTLY, it is proposed by the councillor Markus Liebl, supported by the councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the mayor does not vote; TO request prices for the road marking for an approximate distance of 26 kilometres on the municipal roads for the year 2025. ADOPTED <u>Second questions period</u> VARIA REPORT FROM THE MEMBERS OF THE MUNICIPAL COUNCIL COUNCILLOR MATTHEW WALLACE mentioned that a citizen had requested that the municipality repair a culvert on 4th Concession. COUNCILLOR JAMES GAW mentioned that the Arena had suffered significant financial losses this year due to a defective valve and the loss of the ice. The bill for the defective valve was considerable, and the director was trying to negotiate a better price for the repairs.
2025-04-19	<u>CLÔTURE DE LA SESSION</u> IL EST PROPOSÉ par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller David Drummond et résolu à l’unanimité, la mairesse ne vote pas;	<u>CLOSING OF THE MEETING</u> IT IS MOVED by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor David Drummond and carried unanimously, the Mayor does not vote;

DE CLORE la session à 20h50.

TO CLOSE the meeting at 8:50 p.m.

ADOPTÉE

ADOPTED

Deborah Stewart
Maire / Mayor

Guylaine Carrière
Directrice générale et Greffière-trésorière /
Director General and Clerk -treasurer

Je, Deborah Stewart, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

I, Deborah Stewart, mayor, certify that the signing of these minutes constitutes the signing by me of all resolutions contained therein within the meaning of section 142 (2) of the Municipal Code.